

Lundi 3 février 2025

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères et Chers membres de la FEDE,

Alors que nous avons déjà entamé les premières semaines de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus chaleureux, de santé de bonheur et de réussite pour Vingt-25.

Il y a un peu plus d'un an je reprenais le flambeau en concluant mon discours par une citation de Nelson Mandela : « Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès ». Aujourd'hui cette phrase résonne encore plus fort. Dans ce contexte de mesures d'économies cantonales, nous faisons face à des défis cruciaux !

Les conditions salariales et les conditions-cadres ne cessent de se détériorer. Faire toujours plus avec moins, tel est malheureusement le message de notre État-employeur en cette période où le partenariat social est en panne. Les dossiers d'importance générale qui ont occupé la FEDE n'ont de loin pas reçu l'attention espérée de notre Conseil d'État.

Ensemble, nous pouvons porter votre voix, mobiliser l'opinion publique et sensibiliser les autorités cantonales à l'importance de nos revendications pour garantir des prestations de qualité à la population fribourgeoise. Restons unis et solidaires pour que vous, personnel de l'État, pilier de notre collectivité, puissiez regagner la reconnaissance et la valorisation de votre travail quotidien.

Il me tient encore à cœur d'exprimer ma profonde gratitude envers toutes les actrices et tous les acteurs au sein des associations membres de la FEDE qui, par leur engagement, leur dévouement et leur détermination, participent activement à la défense des intérêts et des conditions de travail du personnel de l'État. Soyez fières des contributions précieuses que vous apportez aux valeurs communes du monde associatif qui nous animent, une véritable source d'avant-gardisme !

Merci à vous, chers membres pour votre soutien constant. Ensemble, nous pouvons et nous allons faire la différence en gardant un esprit positif, source de bienfaits face à une conjoncture peu reluisante.

« I faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles.. »
- Oscar Wilde -

Isabelle Castella, Présidente de la FEDE

En 2025, les chantiers s'annoncent nombreux pour la FEDE et le personnel de l'État

- Les mesures d'économies

Un plan d'assainissement des finances cantonales va être présenté par le Conseil d'État aux partenaires sociaux dans le premier semestre de l'année. La FEDE a établi et transmis une liste de réductions de dépenses envisageables et de nouvelles recettes. Pour la FEDE, ce plan d'assainissement doit constituer le seul objet de discussion ce printemps lors des séances de Délégation du Conseil d'État pour les questions de personnel. L'enjeu nécessite que l'on s'y consacre pleinement.

A propos du bénéfice de la BNS et l'annonce faite d'un versement de Fr. 75 millions au canton, la FEDE propose que cette somme soit inscrite dans les recettes du budget 2026. J-P Siggen a fait savoir par voie de presse que le montant serait porté aux provisions... alors que le canton du Valais va utiliser sa part de la BNS pour indexer les salaires du personnel du secteur public et parapublic.

- HFR

Les 10 et 17 décembre 2024, la FEDE a organisé des fenêtres de l'Avent sur les sites du HFR de Tavel, Riaz, Meyriez et Fribourg. Par cette action, la FEDE voulait montrer au personnel qu'elle est pleinement mobilisée pour défendre ses conditions de travail et sensibiliser la population à l'avenir de l'hôpital fribourgeois dans un contexte où des économies importantes lui sont demandées.

Le budget du HFR a été présenté le 31 janvier. La FEDE et ses associations membres concernées, l'ASI et l'ASMAF, sont particulièrement préoccupées par ce budget et l'avenir du HFR.

La FEDE a pris connaissance de la suppression des 90 postes, essentiellement à Riaz avec un certain agacement. En effet, le personnel sera invité à s'exprimer par des entretiens individuels sur ses préférences, soit poursuivre l'activité en médecine interne à Fribourg, rester à Riaz mais dans une autre unité ou... partir. Si le HFR se refuse à parler de licenciement, il se décharge sur les choix que sera amené à faire le personnel. Le HFR aura pour lui sa bonne conscience alors que le personnel devra assumer ses responsabilités.

La FEDE va donc maintenir une grande vigilance sur ce dossier, attendant quelles mesures concrètes vont être prises.

- CPEF

A l'issue des élections à la Caisse de pension, les personnes suivantes ont été élues en qualité de représentantes des assurées : Julien Delabays (institutions externes), Gaétan Emonet (enseignant primaire), Pierre Loetscher (brigade financière), Didier Perrottet (HFR), Jeanne Sansonnens (école professionnelle) et Urs Schneider (professeur au collège). Pierre Loetscher a été désigné Président du Conseil d'administration de la Caisse. A toute ces élues, la FEDE présente ses félicitations et leur souhaite courage et satisfaction dans l'accomplissement de leur mandat.

À vos agendas !

La FEDE vous invite à la rencontrer le jeudi 1^{er} mai sur la Place Georges Python.